

LE SAN Ô PRIO



Le Mot du Maire,

C'est avec plaisir que je reviens vers vous en ce début d'été pour vous présenter notre deuxième bulletin municipal.

J'espère que ce petit journal vous permet de suivre la vie communale et vous apporte toutes les informations et précisions souhaitées.

En cette période difficile pour tous, comme il est indiqué dans la page « FINANCES », le vote du Budget 2009 vous épargne de toute hausse des impôts locaux, sur la part communale.

Malgré une actualité morose, je souhaite que votre vie à Saint-Alpinien trouve quelques rayons de soleil. Je vous rappelle que je suis à votre disposition et à votre écoute en cas de difficultés, et également pour toutes suggestions qui pourraient améliorer le bien être de notre Commune.

Bon été à tous et bonne lecture.

Evelyne CHABANT

FINANCES COMMUNALES

Compte administratif de la commune – année 2008

	Excédent/déficit Année 2007	Dépenses 2008	Recettes 2008	Excédent/Déficit cumul 2008
Fonctionnement	21 313,42 €	- 181 669,32 €	200 231,02 €	39 875,12 €
Investissement	- 32 203,29 €	- 46 058,31 €	88 423,06 €	10 161,46 €

Budget primitif de la commune – année 2009

.....

Le Budget primitif 2009 voté à l'unanimité lors de la séance du Conseil municipal en date du 26 mars 2009, s'élève à un montant global de **316.908,00 €** réparti entre les deux sections :

En Fonctionnement pour 222.546,00 € et en Investissement pour 94.362,00 €

Le Conseil municipal a décidé d'inscrire la même subvention que celle de l'année précédente aux associations locales ; cependant, lors de sa réunion du 27 février 2009, il a accepté, à l'unanimité, d'accorder deux subventions exceptionnelles de 30 Euros pour des élèves de la Commune : une au Collège Eugène Jamot d'Aubusson et une au Lycée Agricole d'Ahun pour des voyages d'étude à Paris.

La participation de la Commune au R.P.I. Saint-Amand/Saint-Alpinien/Saint-Maixant est de 14.934,00 Euros pour l'année 2009 .

Nous connaissons cette année une baisse de notre Dotation Globale de Fonctionnement, qui passe de 80.974,00 € en 2008 à 78.815,00 € en 2009 ; celle-ci est principalement due à la baisse de notre population, qui suite au recensement de 2005 est de 301 habitants contre 326 auparavant.

Le prochain recensement va s'effectuer début 2010.

D'autre part, le désengagement de l'Etat entraine une baisse de la Dotation Nationale de Péréquation de 34% ; nous ne percevons que 4.975,00€ contre 7.717,00€ l'an passé.

Malgré la situation économique et le désengagement de l'Etat, nous avons équilibré le budget sans augmentation de la part communale de nos impôts ; les taux restent donc identiques à ceux de l'année 2008.

Principaux travaux prévus pour l'année 2009 :

Les finitions du garage communal (branchement eau et électricité).

Le renforcement de la Voie communale n° 106 « Le Grimaudeix ».

La création d'une rampe d'accès pour handicapés à l'école, pour laquelle nous avons obtenu une subvention de l'Etat de 8.750,00 €.

L'achat d'un compresseur, d'un taille-haies et de divers panneaux de signalisation pour lesquels nous avons cette année les amendes de police.

La peinture des fenêtres , des volets de la Mairie ainsi que celle des dessous de toit de l'Ecole et du portail.

L'entreprise CARRE a installé une cellule crépusculaire sur l'éclairage public au Bourg et deux lampes supplémentaires : une au Bacaud et une à Puyboubé vers les constructions nouvelles.

Suite à une panne importante sur la tractrice tondeuse dont la réparation coûterait environ 2.100,00 €, nous sommes en attente de plusieurs devis afin que le Conseil municipal puisse se prononcer sur l'éventuel achat d'un nouveau.

Budget primitif de l'assainissement – année 2009

.....

Il s'élève à **3.137,00€** en Fonctionnement et à **10.128,00€** en Investissement.

Le Bourg de Saint-Alpinien possède une lagune depuis 1982 et compte tenu des observations réalisées et selon les préconisations du SATESE départemental, une opération de curage de cette lagune a été confiée par le Conseil municipal, lors de sa séance du 19 septembre 2008, à l'Agence SEDE Environnement pour un montant prévisionnel **de 7.437,36€**. Ces travaux ont nécessité une étude préalable qui est terminée et les travaux devraient être effectués avant la fin de l'année.

Budget primitif du C.C.A.S. - année 2009

.....

Le Budget primitif 2009 du C.C.A.S. Est équilibré en dépenses et en recettes pour un montant de **4.240,00€.**

Ces deux budgets ont été également votés à l'unanimité, lors de la réunion du 26 mars 2009.

Les crédits prévus au Budget du **C.C.A.S.** permettent d'organiser le traditionnel repas pour nos aînés ; comme chaque année, c'est un peu plus d'une cinquantaine de convives qui se sont retrouvés le 11 janvier 2009.

Après un apéritif de bienvenue, les convives ont partagé avec enthousiasme cet instant consacré au plaisir de la table et de la convivialité. Ils ont, comme à l'accoutumé, été choyés par un repas de grande qualité préparé par **M. Philippe JEANNOT.**

Les airs d'accordéon de **JAGAILLE Père et Fils** ont empli la salle de mélodies d'hier et d'aujourd'hui, irrésistibles appels à la danse auxquels les couples ont répondu avec entrain. Jojo et Claude ont même poussée la chansonnette.

Georgette LIONNET doyenne de la journée, portait fièrement ses 96 années ; elle a même fait un pas de danse

Le rendez-vous annuel des aînés à Saint-Alpinien : l'occasion de se rencontrer, de se parler, de chanter, de se retrouver tout simplement.

Cette année, un après-midi récréatif animé par **Mesdames POTINS ET RAGOTS** du théâtre des trois coups est également prévu le 4 juillet à 15heures à la Salle polyvalente .Les enfants du R.P.I. sont également conviés à ce spectacle, à l'issue duquel, des pâtisseries et des boissons chaudes ou froides seront offertes à chacun.

Quelques décisions du Conseil municipal :

Séance du 19 septembre 2008 :

- Suite à des demandes de certificats d'urbanisme de Monsieur MARCEAU Lucien concernant des parcelles situées au lieu-dit « Planet », le Conseil municipal accepte à la majorité (10 voix pour, 1 abstention : Joël RICHIN) d'autoriser la constructibilité de ces terrains à condition que le propriétaire prenne en charge, comme il l'a mentionné sur sa demande, tous les réseaux. De plus, le Conseil municipal demande à ce qu'il prenne également en charge le busage concernant l'accès des parcelles directement sur la voie communale.

- Après discussion, le Conseil municipal décide de conserver la lame de déneigement qui a été acquise en 2007, grâce à l'octroi d'une subvention de l'Etat de 50%.

- Jean-Luc VERONNET est désigné Correspondant en charge des questions de Défense.

Séance du 28 novembre 2008 :

- Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, la mise en place d'un service d'accueil minimum pour les élèves, uniquement en cas de grève des enseignants.

Séance du 26 mars 2009 :

- Le conseil municipal, à l'unanimité, a accepté le devis de Monsieur SIMONNETON Sébastien, d'un montant de 5.688,17 €, pour les travaux de fauchage et débroussaillage des voies communales, intercommunales ainsi que le nettoyage des champs communs du Montépioux, de Puyboubé et de Chez Sandillon, pour l'année 2009.

- Les Gîtes de France obligent une remise aux normes des deux logements ; ceci va entraîner une dépense importante pour la Commune, aussi le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas renouveler le contrat avec cet établissement, à compter du 1er janvier 2010.

Séance du 29 mai 2009 :

La durée de validité du certificat d'urbanisme de Monsieur et Madame SEJALON, pour un terrain situé à Montignat au lieu-dit "Les Chabannes" étant dépassé, un nouveau doit être

déposé en Mairie. Le Conseil Municipal doit également, comme il l'avait fait en 2006, délibérer afin de donner son accord pour motiver la constructibilité de cette parcelle. Cette délibération est acceptée à l'unanimité des présents. Le terrain n'étant pas desservi par les réseaux, ces derniers seront à la charge de l'acquéreur ou du pétitionnaire.

Tarifs communaux :

Salle Polyvalente :

Vins d'honneur- Lunchs Maximum 5 heures 48,00 Euros

(compris entre 9 heures et 21 heures)

Location tout compris pour 12 heures 80,00 Euros

Repas-Noces-Banquets Maximum 48 heures 160,00 Euros

Bals-Concours-Manifestations diverses à caractère lucratif

(Maximum 24 heures) Associations Saint-Alpinien Gratuit

Autres 112,00 Euros

Déballage-Vente d'objets, Linge, Matériel, etc 96,00 Euros (par 24 heures)

Exposition par 24 heures 32,00 Euros

Un état des lieux et un inventaire du matériel sont effectués à l'entrée et vérifiés après occupation, lors de la remise des clés. Deux chèques de caution sont demandés à la remise des clés, puis rendus après inventaire, suivant l'état du matériel et des locaux.

Un de 160,00 Euros, pour dégradation du matériel et des locaux.

Un de 77,00 Euros pour le ménage.

Les réservations s'effectuent aux jours et heures d'ouverture de la Mairie ; la priorité est donnée aux Habitants et Associations de la Commune.

Chapiteau :

Tarif de location du chapiteau, **uniquement sur la Commune** 80,00 Euros.

Associations de Saint-Alpinien Gratuit

Un chèque de caution de 150,00 Euros est demandé le jour de la location et restitué après la vérification du chapiteau par l'Employé communal.

DIVERS

La liste Dynamisme, Compétence, Pluralisme pour l'avenir de Saint Alpinien tient à vous informer de ses réflexions.

Nous ne pouvons que regretter le manque de réactivité de Madame le Maire a certaines de nos questions restées soit sans réponse ou très tardivement bien qu'il ne nous semble pas que nos interrogations soient par trop complexes d'autant qu'elles concernent pleinement la vie de notre commune.

Par ailleurs nous avons constaté que l'information au niveau du conseil semble être réservée un certain nombre de conseillers, ce qui présente un gêne pour les discussions qui se tiennent lors de ces réunions.

Nous sommes par contre très sensibles au fait que le budget confirme les préoccupations qui étaient les nôtres dans les années 2006-2007 c'est pourquoi nous remercions très sincèrement

Madame le Maire de poursuivre une politique uniquement orientée pour le bien de la commune

Claude Leprince

BIENVENUE & WELCOME

- ✓ Monsieur et Madame MAZET Jean-Paul, Puyboubé.
- ✓ Madame MEGE Suzanne , Le Bourg.
- ✓ Monsieur et Madame REVEIL, Le Maisounieux.

NAISSANCES



- ✓ Edgar FRAYSSE-MENAGER Le 12 septembre 2008.

BONHEUR



- ✓ Marie-Noëlle VINGERDER et Marc HEBE le 20 septembre 2008.

DECES

- ✓ Monsieur Lucien LECOUR le 08 novembre 2008 (Puyboubé).
- ✓ Madame Camille BLANCHON le 03 janvier 2009 (Talafeix).
- ✓ Madame Kristina BAGAR le 06 janvier 2009 (grand' mère d'Isabelle et Michel LONGY – La Croix de le Vedrenne).
- ✓ Monsieur Jean-Pierre LEGROS le 01 mars 2009 (Le Bourg).
- ✓ Madame Suzanne FLOURY le 13 mai 2009 (Le Mazelon).
- ✓ Madame Simone DELAVAL le 18 juin 2009 (Le Crouzat).

Ont été inhumés au cimetière de notre Commune :

- ✓ Monsieur Yves GOURVIL décédé le 23 septembre 2008.
- ✓ Monsieur Pierre DUMONTEIL décédé le 12 octobre 2008.
- ✓ Monsieur Julien BONNET décédé le 31 octobre 2008.

Les assistantes Maternelles de la Commune :

- ✓ Madame ARVIS Catherine, Le Bacaud – Tél:05.55.66.14.25.
- ✓ Madame MALLET Josiane, Planet – Tél:05.55.66.86.73.
- ✓ Mademoiselle REDON Valérie, Chez Ruchon – Tél:05.55.83.30.73.



- ✓ L'aide à la réalisation des tâches domestiques.
- ✓ vie courante.
- ✓ L'accompagnement relationnel et social vers le maintien ou la restauration de l'autonomie.

L'activité sur la Commune de Saint Alpinien : emploi 4 salariés, qui concernent 10 bénéficiaires pour 2216 heures 25 durant l'année 2008.

Le recensement :

Depuis le 1^{er} janvier 1999, le recensement est **obligatoire et universel**.

Il concerne tous **les garçons et les filles âgés de 16 ans**.

Cette deuxième étape du Parcours citoyen est fondamentale.

Tous les jeunes français et Françaises sont tenus de se faire recenser **à la Mairie de leur domicile (ou au consulat s'ils résident à l'étranger)**, et ce **entre le date anniversaire de leurs 16 ans et 3 mois qui suivent**.

La mairie (ou le consulat) délivre une **attestation de recensement, document obligatoire pour** pouvoir s'inscrire à **tout concours ou examen** soumis au contrôle de l'autorité publique (BEP,CAP,BAC, conduite accompagnée...)

Le recensement est la condition indispensable à **l'inscription sur les listes électorales**.

NOTRE ECOLE

Une année riche en activités pour les élèves de l'école

Tout au long de l'année, les élèves ont travaillé sur « Apprendre à porter secours ».

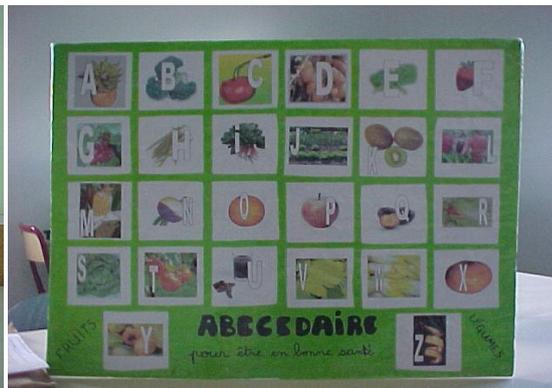
La visite de la caserne des pompiers a clos ce projet.



Nous avons participé au concours organisé par la ligue contre le cancer. Cette année, le thème était « Fruits et légumes, faites provision de santé. »

Nous avons réalisé une sculpture à la manière d'Arcimboldo et un abécédaire pour être en bonne santé.

Ces travaux nous ont permis de remporter le 1^{er} prix pour les élèves de cycle 2 et le 2^{ème} prix pour ceux de cycle 3.



La Tuilerie de POULIGNY

Mardi 16 juin, nous avons visité La Tuilerie de Pouligny. Ici, pendant 100 ans des tuiles et des briques ont été fabriquées. Elles servaient à construire et à couvrir les maisons. A Pouligny, il y a beaucoup d'argile. Avec un peu d'eau de la mare, elle devient facile à travailler.

Dans la halle de fabrication, l'argile est d'abord nettoyée. Ensuite, elle est chargée dans la mouleuse-étireuse. Puis, c'est la filière qui donne sa forme au produit. Enfin, les ouvriers découpent les briques et les tuiles avec un fil en acier.

Dans la halle de séchage, les tuiliers font sécher leurs produits pour qu'ils deviennent plus durs.

Dans la halle du four, se déroule la dernière étape : la cuisson.

Pendant 6 jours, à 1000 degrés, les briques et les tuiles cuisent pour devenir solides et imperméables.

L'après-midi, les petits ont créé des engobes : ils ont recouvert des morceaux de céramique blanche avec différentes couleurs de terres dissoutes dans de l'eau.

Les grands ont réalisé un herbier en argile composé de feuilles trouvées sur le site.

Nous avons appris beaucoup de choses et nous avons rapporté nos créations.

La journée a été très agréable !

Les élèves de Saint-Alpinien

NOS ASSOCIATIONS

Comité d'animation – Président : Bernard ROUGIER

Suite à son Assemblée Générale du 20 février 2009, le bureau a été reconduit à l'exception de Mademoiselle Faure Elodie, secrétaire, qui a été remplacée par Monsieur ARNAUD Laurent.

Les manifestations de l'année :

- ✓ Le 26 juillet vide-greniers
- ✓ Le 7 novembre repas dansant

Nous vous invitons à venir nombreux, la convivialité et la bonne humeur sont au rendez-vous.

A.C.C.A.- Président : Eric BERGER

Assemblée Générale :

Propriétaires et chasseurs sont conviés à l'Assemblée générale qui se tiendra le dimanche 12 juillet à 10 heures, salle des réunions.

Cartes de sociétaires :

Les cartes de sociétaires seront délivrées sur présentation du permis de chasser validé pour la saison 2009/2010 et de l'assurance obligatoire .

Le samedi 8 août de 10 heures à 12 heures salle des réunions ,**il n'y aura pas d'autres permanences.**

Section des anciens Combattants et victimes de guerre affiliée à l'Union Fédérale : Président Claude MARSAUD



Nous tenons à remercier encore une fois la municipalité actuelle et l'ancienne pour les travaux de réfection des plaques sur notre monument aux morts. Ceux dont les noms figurent dessus méritent bien une attention particulière.

Nous ne savons toujours pas ce que va devenir l'Union Fédérale Départementale suite à la démission de notre Président André PERREAUD, pour cause de santé. A ce jour personne ne s'est manifesté pour prendre la suite. Le congrès départemental 2009 n'aura pas lieu.

Nous renouvelons toute notre sympathie aux familles de nos camarades disparus et une meilleure santé à nos malades.

Concert de trompes de chasses.

Un concert de trompes de chasse animé par les Sonneurs du Plateau aura lieu en l'Eglise de Saint Alpinien le 11 juillet 2009 à 20 heures 30, l'entrée sera de 8 euros et gratuit pour les enfants - de 12ans.

Trois sonneurs sont bien connus de notre Commune il s'agit de : Franck CHAULET ,Patrick DEPARDIEU, Michel MALTERRE , un quatrième de Saint Amand : Audrey ROUGERON.

La moitié des recettes de ce concert servira à la restauration du petit patrimoine de notre Commune.

Une buvette sera tenu par l'Association « Les Fripouilles »

SAINT ALPINIEN

A l'église



20h30

Concert de trompes de chasse

Animé par
Les Sonneurs du
Plateau

Entrées 8.00€,
gratuit aux -12ans

IPNS Ne pas jeter sur la voie publique



La ligue contre le Cancer de la Creuse :



La ligue contre le Cancer de la Creuse recherche des bénévoles qui choisiront entre les différentes actions de terrain :

- ✓ Ecoute et relation d'aide aux personnes malades
- ✓ Animation et création d'ateliers artistiques
- ✓ Tenues de stand
- ✓ Montage de projet en éducation à la santé
- ✓ Actions de prévention (tabac, soleil, alimentation, dépistage) auprès de divers publics (scolaire, entreprise, social)
- ✓ Recherche de partenariat et de financement
- ✓ **Formation assurée**

**Samedi 3 octobre 2009
20 heures Eglise de Saint Alpinien**



Le Comité Creusois de la « Ligue contre le Cancer », organise un concert avec la chorale « Cantate en Fa » bien connue dans le département et au-delà.

Votre présence et votre participation à ce récital aidera la ligue dans ses activités auprès des malades .

Frais de participation : 6 euros

La Patoisette.

Histoires de pêcho

Queito nado 2009, l'ouviorturo de lo pêcho s'annouço plutouot mo, vu las grandas freis de quos derniers djurs. Bei le progrès quoveibe s'arrandjea miefe!..Las nouvelles lignas sount munidas do « célèbre radar » que douo na car le pessou sous la peirras, sous la racinas, mei la transpourtas directoment din le panier de l'artista (sans bouscula so chopino). Auro resto ma le confort do pieds et de las tchambas, existo in moudèlo mieux que lo cuissardas, que monto jusquo sous lo bras, quoquère de très « Americain » et qu'empetcho bin de sembedja.

« Pas d'ouverturo en dessous de zéro »Alors po quo temps lo pêcho o lo mo est autorisado.

Traduction

Cette année 2009 l'ouverture de la pêche s'annonce plutôt mal, vu les grands froids des derniers jours. Avec le progrès ça va bien s'arranger surement. Les nouvelles lignes sont munies du « célèbre radar » qui doit aller chercher la poisson sous les racines et les pierres, même les transporter directement dans le panier de l'artiste (sans bousculer sa chopine). Maintenant il reste plus que le confort des pieds et des jambes, il existe un modèle mieux que les cuissardes et qui monte jusque sous les bras, quelque chose de très « Américain » qui empêche bien de s'embéger. « Pas d'ouverture en dessous de zéro »

Alors par ce temps la pêche à la main est autorisée.

Nos Artisans :

- Carrossier SAINT-ALP AUTO, Jean-Louis DUCHEMIN , Vieillasfonds.
 - Charpente ,Métallique SARL L.M.L., Vincent Laurent , La Chaumette.
 - Entreprise de bâtiment, Paul RANDS , La Noneix.
 - Mécanique auto et agricole, Jean-François DESREBOULES, Puyboube.
 - Tailleur de pierres, Vincent ESTAQUE, Puyboube.
 - Travaux agricoles, Entreprise ROUGIER Frères, Le Bacaud.
-

Horaires de la Mairie :

Mardi de 16 heures à 19 heures – Permanence du Maire de 18heures à 19 heures.

Jeudi de 14 heures à 16 heures

Samedi de 9 heures à 12 heures - Permanence du Maire ou d'un Adjoint de 10 heures à 12 heures.

Téléphone – Fax : 05.55.66.22.02

Adresse email : saint-alpinien@wanadoo.fr

Comité de rédaction :E.Chabant,JL.Veronnet,N.Billega,C.Lepince,J.Morele **I.P.N.S.**